

Le texte libre au second degré, au Maroc

Compte rendu de la journée du 21 décembre à Khemisset

Pour commencer la journée, Colson a dirigé l'élection et la correction d'un texte libre. Ont été éliminés par les élèves les textes sans grand intérêt. D'autres non choisis par les enfants seront imprimés parce qu'entrant dans le sujet d'enquêtes en cours.

Le texte choisi est un compte rendu de la rencontre des coopératives scolaires organisée à Casablanca, le 14 décembre.

Colson a écrit le texte au tableau, sans fautes d'orthographe et la correction collective en a été faite par les enfants. La classe terminée dans des délais normaux (1 h 1/4, 1/4 d'h pour le choix du texte). Une discussion s'est établie entre les divers collègues présents. Plusieurs questions ont été débattues :

1° - Une collègue est gênée de voir des phrases incorrectes au tableau. Colson répond que même dans la correction d'une rédaction traditionnelle, on extrait du devoir de l'enfant les phrases incorrectes et on les propose à la correction de ses camarades.

Peut-on comme le suggère quelqu'un, obtenir des résultats aussi bons en faisant oralement la correction des mauvaises tournures ? Les enfants manquant de mémoire auditive ne risquent-ils pas de ne pouvoir participer à la recherche ?

2° - Quels sont les avantages du texte libre sur la rédaction traditionnelle ?

Il est plus facile de raconter quelque chose qui vous intéresse que de rassembler des idées sur un sujet imposé.

Au bout d'une petite période d'adaptation, les enfants arrivent à s'exprimer librement et avec sincérité, et le texte libre permet de s'épanouir aux enfants qui ne savent pas s'inscrire dans un cadre.

3° - Un certain nombre d'élèves ne risquent-ils pas de se soustraire à l'effort de rédaction, puisqu'il n'est pas obligatoire, d'autres ne se découragent-ils pas lorsque leurs textes ne sont pas choisis et n'est-il pas nécessaire pour compenser cela, de faire des exercices traditionnels de rédaction alternant avec le texte libre ?

Le jeu normal de l'émulation entraîne les réfractaires. Le professeur doit stimuler les enfants et peut orienter le choix quand il sent qu'un élève a besoin d'être encouragé.

4° - Au bout d'un certain temps, l'inspiration des enfants ne risque-t-elle pas de se tarir ?

D'une façon générale, on peut leur faire confiance et la correspondance interscolaire motive les textes libres et les enquêtes. Elle oblige aussi les enfants à rédiger au moins une lettre par mois en plus du travail sur les textes libres.

L'après-midi, sont examinés les problèmes de l'exploitation du texte libre et de l'adaptation de la méthode aux horaires officiels.

Colson ne fait pas de leçons de grammaire systématiques. Les règles de grammaire sont vues, répétées, chaque fois que l'occasion s'en présente, au cours de la correction des textes libres.

Pendant l'heure officielle d'orthographe, les enfants font systématiquement les fiches des fichiers d'orthographe et de conjugaison. Tous les quinze jours, le professeur dicte un test de contrôle, ce qui permet de donner une des notes demandées par l'administration.

Colson, lorsqu'il écrit le texte d'un élève au tableau, supprime les fautes d'orthographe. Une collègue le fait remarquer pensant que cela supprime un exercice d'orthographe très rentable. Barbé, pour répondre à l'objection : « on ne doit pas mettre de fautes sous les yeux de l'enfant », dit que dans ses classes, il laissait le mot ou la mauvaise terminaison en blanc et le faisait corriger oralement avant de l'écrire.

Une classe d'élocution a lieu tous les

lundis, à la première heure : les enfants racontant, par exemple, leur journée du dimanche, c'est une demi-heure de conversation. Colson n'a pas dans son horaire de leçon de lecture suivie mais les enfants lisent pour préparer les conférences, les enquêtes relatives à leur programme d'histoire-géographie ou motivées par les questions des correspondants.

Les horaires de récitation sont respectés, les enfants choisissent eux-mêmes leurs textes dans une sélection préparée par le professeur, cherchent les mots difficiles et demandent à réciter quand ils sont prêts.

Certains textes motivent des enquêtes. Certains collègues dictent des extraits de texte comme exercice d'orthographe. Les textes sont utilisés pour les exercices de lecture expressive. Certains peuvent permettre une recherche de textes d'auteurs ayant traité du même sujet, et par là, un véritable enrichissement littéraire.

La journée a été fort sympathique et les présents souhaitent qu'il y en ait beaucoup d'autres.

Une équipe de professeurs

Une collection nouvelle pour le SECOND DEGRÉ

La Commission FRANÇAIS et LITTÉRATURE de l'I. C. E. M. prépare une série de montages de lecture. La C.E.L. édite actuellement la première brochure : " QUATRE-VINGT-TREIZE ", de Victor Hugo.

Cette brochure de 60 pages comprendra :

- Une étude sur la situation sociale, économique, politique, culturelle, au moment où parut le livre (destinée aux élèves).
- Une courte biographie de Victor Hugo.
- Un montage de textes choisis, respectant la progression dramatique du texte et ses " moments " essentiels.
- Des fiches de travail personnel (sous forme de questionnaire) en fin de brochure.

Prix de lancement : la brochure 2,50 F.

Minimum de commande : 2. - Chèque joint à la commande.